DERNIÈRE HEURE

(NOS DÉPÊCHES)

La Catastrophe de Chemin de fer DE VILLEPREUX

Aux dernières nouvelles, il y a 15 morts, 30 blessés

Versailles, 16 juin, 11 heures.

Le train 467, parti à 5 heures de la gare des Invalides était resté en panne, par suite d'une avarie survenue à la machine, à Villepreux, petite station, située à 2 heures et demie de Versailles.

Pendant que la mécanicien et le chauffeur procédaient aux réparations nécessaires, les voyageurs étaient descendus du convoi et se promenaient, les uns sur la quai, les autres sur la voie ferrée en-dehors.

A cet endroit, la ligne décrit une courbe accentuée et personne ne vit venir le train 477, l'express de Grandville, parti à 5 heures et demie de la gare de Montparnasse.

Les voyageurs qui se trouvaient sur la voie ont été écrasés, ceux qui se promenaient sur le quai, ont été atteints par les éclats du tamponnement.

M. Autrand, préfet de Seine-et-Oise et M. Fryze, secrétaire général de la Préfecture sont sur les lieux et organisent des secours.

Les victimes sont transportées à l'hôpital de Versailles.

Versailles, 16 juin [minuit].

Le train-omnibus 467, se dirigeant sur Dreux, par suite d'avarie de machine, était en détresse en gare de Villepreux.

Par suite d'une fausse manœuvre d'aiguillage qui d'une omission de manœuvre, l'express 477 de Grandville, pesant à Villepreux, à 8 heures, vint télescoper le train 467.

Un choc épouvantable se produisit et la majorité des wagons du train omnibus furent broyés. Les voyageurs s'enfuyaient affolés au milieu de cris déchirants et d'appels ; les secours furent promptement organisés en attendant l'arrivée du train de secours. On put dégager les voyageurs sous les décombres. Soudain, par suite d'échappement du gaz du train express, les wagons prirent feu et des voyageurs sont encore sous les décombres.

Les blessés sont ramenés par train spécial à Versailles pour être aussitôt dirigés sur l'hôpital.

A l'heure actuelle on compte 15 morts et 30 blessés.

Une enquête va être ouverte afin d'établir les responsabilités.

Les secours

Versailles, 16 juin.

Le train tamponneur était conduit par le mécanicien Leclos et le chauffeur Lecardier avec M. Neveu, comme chef de train. Deux cents voyageurs environ avaient pris place dans les wagons.

Après le choc, la locomotive se renversait et communiquait le feu aux wagons voisins ; chez voitures et un wagon-restaurant ont été ainsi détruits. On entendait quelques sourdes explosions provoquées par les réservoirs de gaz qui fournissent l'éclairage au convoi.

Les secours furent rapidement organisés. Sur les lieux de la catastrophe, on remarquait MM. Millerand, accouru en automobile; Autrand, Fryze, Fabre de Parrel, procureur de la République ; Rosenfeld, juge d'instruction ; Monet, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées du département de Seine-et-Oise.

A leur retour à Versailles, MM. Millerand et Autrand se sont rendus à l'Hôpital où ils ont visité les blessés.

Deux trains sont arrivés de Paris. Sur leur demande, cinq blessés ont été ramenés à Paris.

Sur les cinq blessés, quatre ont été transportés à leur domicile, le cinquième, grièvement atteint, a été conduit à l'Hôpital Necker.

L'AVIATION

Robb se tue. — Graham White fait une chute avec une dame ; ils ne sont pas blessés, mais l'aéroplane est sérieusement endommagé

Paris, 16 juin.

Une dépêche de Stettin signale que l'ancien coureur cycliste Robb se serait tué au cours d'une envolée en aéroplane. L'infortuné aviateur commençait ses débuts.

Londres, 16 juin.

Cet après-midi, au cours d'un vol qu'effectuait Graham White, en compagnie d'une dame, l'appareil se retourna et vint se précipiter sur le sol, d'une hauteur de dix pieds.

L'aviateur et sa compagne n'ont pas été blessés dans leur chute, quant à l'aéroplane il a été sérieusement endommagé.

La traversée de la Manche en aéroplane

Récompense à l'aviateur Rolls

Londres, 16 juin.

Mardi après-midi, le Royal Aéro Club remettra à l'aviateur Rolls une médaille d'or en souvenir de sa traversée de la Manche en aéroplane.

Les fraudes des fournisseurs militaires

Reims, 16 juin.

M. Bosu, procureur de la République, estimant insuffisantes les peines prononcées dans l'affaire Sassaye, Léret, Jouly et Widse, incriminé de fraude au préjudice de l'autorité militaire, a interjeté appel à minima contre les quatre prévenus et contre l'adjudicateur M. Sénac, civilement responsable.

Reims, 16 juin.

Taffin, l'ancien directeur de la chefferie du génie, de Nancy, condamné par le tribunal de Reims à cinq ans de prison, 3000 francs d'amende et 10 ans d'interdiction de séjour, a interjeté appel aujourd'hui.

Escapade d'un garçonnet

Cherbourg, 16 juin.

Un jeune parisien nommé Haillamon, âgé de quatorze ans, a été arrêté à en descendre d'un des trains du matin, pour avoir voyagé sans billet de Paris à Cherbourg.

Il a déclaré au commissaire de police qui l'interrogeait, que son père, qui exerce la profession d'architecte, habite à Vanves, 22, rue des Bergers, et qu'il avait fortivement quitté la famille. Celle-ci a été prévenue de cette escapade.

La Catastrophe du « Pluviôse »

Le submersible est décollé et amené dans le bassin de Paradis

Calais, 16 juin.

Ce soir, à 6 heures 05, avec l'effort de la marée montante, le *Pluviôse* a été décollé. L'opération a très bien réussi.

Le remorqueur *Champion* s'attela à l'arrière du chaland D. P. 16, de manière à ajuster le sous-marin ; la *Girafe* s'attela à l'avant d'un autre chaland, et faisant manœuvre arrière, remorqua le dispositif de sauvetage, vers le bassin du Paradis, à 50 mètres environ du quai.

M. l'amiral Belue suivait les opérations du quai, le commandant Amet dirigeait la manœuvre.

A 9 heures, l'opération était terminée.

A 6 heures, à la marée basse de demain matin, on désinfectera le sous-marin et on fixera un nouveau tambour en cuprol avant.

A la marée basse de demain après-midi, à 3 heures 30, on essaiera de retirer de nouveaux cadavres. Le sous-marin se trouvant sur un fond plus élevé d'environ un mètre sera, en effet, presque à découvert à marée basse.

La dépêche officielle

Paris, 16 juin.

Le ministre de la marine communique :

« D'après un télégramme reçu de Calais, le *Pluviôse* a pu être soulevé et transporté devant la porte du bassin du Paradis.

« On a gagné 70 à 80 centimètres en hauteur. Le sous-marin paraît horizontal, mais il ne sera possible de se rendre compte de la situation exacte qu'à la marée basse de demain matin.

UNE VENDETTA

Obsèques de la victime

Sartène, 16 juin.

Les obsèques du maréchal des logis Desenory, tué au cours d'une vendetta, ont eu lieu aujourd'hui à Levie.

La cérémonie a été imposante ; une foule considérable s'était jointe au cortège.

Les honneurs militaires étaient rendus par une compagnie du 109e d'infanterie, venue de Sartène. Le cercueil de l'infortuné sous-officier disparaissait sous des couronnes et des gerbes de fleurs.

Plusieurs discours ont été prononcés à la mémoire du défunt et glorifiant ses loyaux services.

La dépouille mortelle a été déposée dans un tombeau particulier.

Aux Mines de la Loire

Saint-Etienne, 16 juin.

Des pourparlers, entre les directeurs de houillères et le Comité fédéral des mineurs, repris aujourd'hui à la Préfecture, sont de nouveau suspendus. Les directeurs seraient disposés à accepter l'assimilation des mécaniciens, aux ouvriers de l'intérieur, et accorderaient le renouvellement de la prime, à la condition que la convention nouvelle serait d'une durée de quatre ans.

La proposition semble causer une mauvaise impression chez les délégués des ouvriers.

Le Monument de Waldeck-Rousseau

Paris, 16 juin.

La cérémonie d'inauguration du monument élevé aux Tuileries à la mémoire de Waldeck-Rousseau, sur l'initiative de l'Alliance Républicaine Démocratique est officiellement fixée au mercredi 6 juillet, à 10 heures du matin.

Elle aura lieu en présence du Président de la République, des présidents des deux Chambres et de tous les membres du Gouvernement.

Plusieurs discours seront prononcés, notamment par MM. Etienne, ancien ministre de la Guerre, Millerand, ministre des Travaux publics, et Aristide Briand, président du Conseil.

Le retour de M. Roosevelt en Amérique

New-York, 16 juin.

Une grandiose manifestation accueille aujourd'hui le retour de l'ex-président Roosevelt.

Une salve de vingt et un coups de canon salue l'entrée du transatlantique « Kaiserin Auguste-Victoria » dans le port. Roosevelt avait envoyé un message sans fil au président Taft pour le remercier de la réception qui avait été préparée.

Quantité de voleurs, d'anarchistes et de suspects ont été arrêtés. Nombre de grands vapeurs ont croisé toute la nuit en mer dans l'espoir de pouvoir saluer le paquebot.

New-York est pavoisé du parc de la Batterie à la résidence de Roosevelt, dans la 59e rue. Broadway et la 5e avenue sont décorés de drapeaux et de portraits de l'ancien président. Des milliers de visiteurs sont arrivés dans la ville. Des trains spéciaux ont été organisés.

INCENDIE DE PÉTROLE EN FLAMMES

Perpignan, 16 juin.

Un incendie d'une violence inouïe a éclaté dans un magasin de pétrole.

Plusieurs personnes ont été grièvement brûlées. L'une d'elles a succombé à l'hôpital, où elle avait été transportée.

Les dégâts sont considérables.

Nouvelles Régionales

L'AFFAIRE DUEZ

Le juge d'instruction d'Hazebrouck avait été chargé de mener une enquête sur les opérations effectuées par Duez, en sous sol cachés dans l'appartement.

Le magistrat a entendu divers témoins et a procédé aux saisies des objets et de ce qui avait servi aux dégénérations des bêtes d'abattoir.

Le rapport du juge d'instruction a été envoyé à Paris.

LE MONUMENT DE PIERRE LEGRAND

au square Daubenton

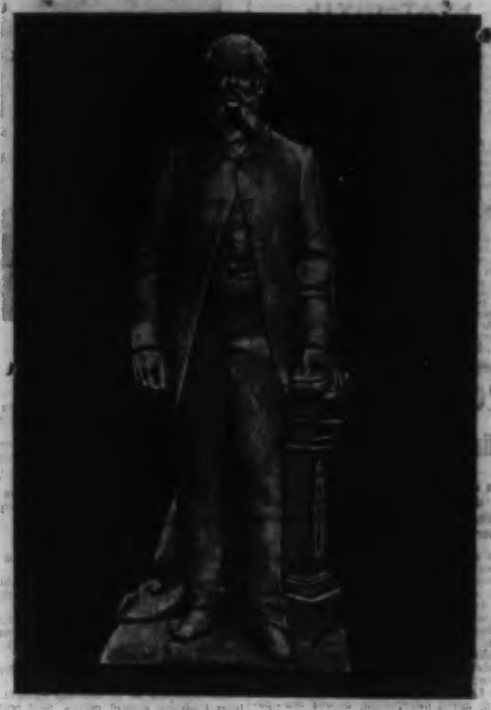

Cette statue se dressera sur une élégante stèle adornée de deux bas-reliefs et entourée d'une grille artistique du meilleur effet.

Nouvelles Locales ET RÉGIONALES

LE XVIe GRAND CONCOURS

National et International de Tir DE ROUBAIX

ONZIEME JOURNEE

Quelques tireurs étrangers. — Le banquet. — Le classement journalier

Samedi, on a remarqué au Stand des Trois-Ponts, la présence de plusieurs tireurs tireurs belges et suisses, de quelques sous-officiers belges et d'un colonel de l'armée russe, M. Galchenkoff, à qui une longue et frénétique ovation a été faite.

LE BANQUET

C'est sous la présidence de M. Dorez, vice-président du Comité de Direction du Concours qu'a eu lieu le banquet de samedi.

A la table d'honneur ont pris place :

MM. le colonel Galchenkoff, de Russie ; Richardet, de Suisse ; Bontoque, du Cateau, Chaud, de Paris ; Depassio, de Lyon ; Ad. Bottino, St-Amand ; Reynier, Les Arcs ; L. du Manoir de Juaye, Châlons-sur-Marne, Capitaine Partiot, de Lille ; Regaud, Verviers ; Chefdeville, Paris ; H. Peyron, Bavay ; Willemsen, Gand ; Duquet, Bruxelles ; Lepaye, Huy ; Robert, Bruxelles ; Bause, Solesmes ; Guyot, Solesmes ; Aubagnac, Président de la Société de tir de Saint-Denis.

Au champagne, M. Dorez, chargé de prononcer le discours d'usage, a un tout humoriste pour la presse. C'est la première fois que pareil fait se produit depuis l'ouverture du concours. C'est à retenir.

LE CLASSEMENT JOURNALIER

Concours de sociétés (Fusil 200 m.). — Catégorie XIII. Section A. — La Fraternelle, 48 h. 274 p.; Gody bind, Gand, 48 h. 269 p.; Les Dernières Cartouches, 48 h. 243 p.; Anciens de 49, Bordeaux, 46 h. 262 p.; Tir, Saint-Omer, 43 h. 269 p.; Tir, Le Cateau, 43 h. 238 p.

Délégations militaires (Fusil 200 m.). — Catégorie XIV. 1re section. — 49e d'infanterie, Bordeaux, 49 h. 75 p.; 11e d'infanterie, Montauban, 47 h. 67 p.; 2e d'infanterie, Saumur, 48 h. 51 p.; 18e d'infanterie, Pau, 38 h. 64 p.

Délégations militaires (Carabines ou mousquetons 200 m.). — Catégorie XIV. 1re section. — 24e d'artillerie, Tarbes, 20 h. 31 p.; 16e dragons, Castelnaudary, 20 h. 31 p.; 26e dragons, Libourne, 20 h. 30 p.; 24e d'artillerie, Tarbes, 19 h. 17 p.

Roubaix-Fortune. (Fusil 200 mètres). — Catégorie I. Tireurs ayant fait un 5, nombre-cible 40 francs. — Fontaine, Lelong, Lemoal, Bébouleau, Lambert, Benoit, Maréchal, Chèpe, Fray, Jacquier, Bernenge, Defosse, Durbon, Leseur, Dumont, Fortier.

Lots des tireurs ayant obtenu des gros points dimanche 11 à la suite du concours. — Catégorie 16 bis (Espérance). — Cavalade, Paris, 5 p. ; Vitale, Paris, 5 p. ; Pernet, 30, 1 max.

Catégorie VIII (Fusil vitesse). — Jacquelin, 73 ; Pellegrin, 73, rappel 13 ; Grégoire, 72, rappel 14 ; Tarvadot, 14, rappels 72, 2 14, 2 15, 17, 50 ; Dorgat, rappel 15 ; Gaumont, 12, rappels 12, 14 ; Givry, 14 ; Marsan, 16 ; Bertrand, 15 ; Stevenard, rappels 17, 14, 2 13, 13 ; Lagrange, rappels 2 13, 15 ; Bernard, 14, rappels 2 12, 14 ; Bernaudin, 12 ; Gaudeuler, 12 ; [illegible], 12, rappel 14 ; Dumont, 16 ; [illegible], 13 ; Gold, 13 ; Pouillon, Au, 16, rappels 2 12, 2 13, 2 17, 16 ; Hermann, 16 ; rappels 13 et 15 ; Franck, 15 ; Dolmy, 12, rappels 13, 14 ; Demerbini, 13, rappel 13 ; Lévêque, 16, rappel 14 ; Aubry, 15, rappel 17 ; Dumont, 13 ; Roquentin, 16, rappels 2 13, 14 ; Gaudeuler, 12, rappels 2 13, 14 ; Gaillot, 15, rappels 2 13, 14 ; Bertron, 14 ; Bernard, 13.

Catégorie VIII (Mousqueton). — Mille, 20 ; Bertin, 12, rappel 11.

Catégorie XII (200 m.). — G. Dumont, Lille, 5 p. ; Maucler, 40, 1 max, 5 p. ; Kelbenberger, [illegible]

Catégorie XV (Revolver 50 m.). — Grosse, 50 ; [illegible]

Catégorie XVI (Revolver 50 m.). — Mille, 50 ; [illegible]

Catégorie XIII (Fusil-Perrot). — Cannochaud, 50 points.

Catégorie XV (Gamez). — Marc Lemelle, rappel 30 ; Marc Gellot-Hervaux, 30, 1 max.; Marc Johnson, rappels 7 30.

Catégorie VII (Flobert 12 m.). — Réouard à 30.

Catégorie XIII (Fusil scolaire). — Kuhn, Paris, 105 ; Doverney, Langres, 107 ; Fontaine, Lille, Argenteuil, 103 ; Baudry Louis, Saint-Omer, 103 ; Guyot Albert, Le Cateau, 103 ; Sarlorio, Nice, 105 ; Huguicourt, Valenciennes, rappel 107 ; Renault Hubert, Maubeuge, rappel 105.

Catégorie XIII (jumelage). — Cavalade, Paris, 95 ; Davaine René, Maubeuge, 98.

Catégorie 16 (Paris). — Labitte, 2 30 ; Manet, 2 30 ; Kuhn, 2 30 ; Bulletin, 1 max., rappels 40 ; Derveux, rappels 7 30 ; Chaud, 40, 1 max.; Johnson, à 30 ; Lortigues, 40, 1 max.; Noirlin, 40, 1 max.; Gérodias, 40, 1 max.

Catégorie IV. Revolver, 25 m. Maîtres tireurs. — Longueville, Armentières, 59 670 ; Millet A., Saint-Quentin, 49 488.

Premiers tireurs. — Lardin, Saint-Mandé, 48 462 ; Manoyer, Reims, 43 419.

Catégorie V. Revolver 50 m. Maîtres tireurs. — Barbillat, Langres, 55 494 ; Didier, Reims, 54 488 ; Capelle, Courtrai, 49 458.

Catégorie VI. Rodall 25 mètres. Premiers tireurs. — De Belgue, Versailles, 45 462.

Premier tireur. — Gourgues, Lille, 51 542.

Catégorie VIII, Vitesse 200 m. Maîtres tireurs. — Renard R., Givet, 70 118 ; Gaffiot, Reims, 63 108 ; Damance, St-Hilliet, 65 110 ; Delmas, Pau, 53 90 ; Delfosse, Givet, 58 98 ; Meunier, Nancy, 67 114 ; Stevenard, Valenciennes, 58 107.

Premier tireur. — Grégoire, Pau, 47 71.

Catégorie II. Maîtres tireurs. — Estanlaire, Courrada, 63 108 ; Johnson, La Vendrait, 56 609 ; Bossoit, Genève, 55 516 ; Chardon, Saint-Omer, 53 473 ; Portlevin, Rouen, 56 499 ; Prévot, Vesoul, 59 530 ; Carré Vire, 59 526 ; Kuhn, Paris, 54 491 ; Abadie, Nantes, 56 514 ; Nourlin, Neufchâteau, 55 512 ; Manet, Le Cateau, 56 501 ; Mercier, Nancy, 53 480 ; Rous, Bordeaux, 56 529 ; Cachat, Besançon, 57 499 ; Wehmann, Gand, 56 524 ; Gaffiot, Reims, 52 478 ; Labitte, Paris, 56 505 ; Sarlorio, Nice, 60 524 ; Rousseau, Nice, 59 487.

Premiers tireurs. — Bonneau, Bordeaux, 31 464 ; De Lanche, Carcbaix, 45 462 ; Cartier, Rupy, 46 475 ; Trequet, Lillers, 50 480 ; Lamelin, Paris, 31 465.

Catégorie III, 300 m. Maîtres tireurs. — Pallotvin, Rouen, 33 495 ; Dumont, Lille, 56 515 ; Jouin, Saint-Omer, 57 497 ; Rusen, Hennin-Liétard, 56 499 ; Henri, Tilques, 53 488 ; Sarlorio, Nice, 57 [illegible] ; Chardon, 59 544 ; Gerrot, La Roche, 53 450 ; Barnier, Solesmes, 56 503 ; Roucher, Solesmes, 54 488 ; Baron, Lyon, 56 477.

Premier tireur. — Picquet, Saint-Omer, 59 497.

Les Bandits des Flandres

Cambriolage commis avec la fille Erckelbout

La fille Christine Erckelbout, dont nous avons annoncé hier l'arrestation, interrogée par M. Destricher, a cessé de protester de son innocence ; mais l'accusation a de bonnes raisons de croire que c'est elle qui se chargeait d'écouler sur les marchés de Bollezeele et de Bourbourg les volailles dérobées par la bande des Hodds.

Durant son interrogatoire, la fille Erckelbout a été confrontée avec Edouard Candelier qui maintient traître elle toutes ses accusations, sans se laisser démontrer, sur elle, soit dans d'un bonnet extraordinaire, elle ne continue à nier, ce qui lui a attiré cette réflexion de Candelier : « Tu peux lui dire la vérité, maintenant que ton père a tout raconté. »

Pourtant, la fille Erckelbout lui a répondu : « Tu n'es qu'un satisfaisant. »

Et apparaît, en effet, de plus en plus que Candelier a cherché à se venger de son ancienne maîtresse Candelier qui a été [illegible] dans [illegible] et qui doute qu'elle ait [illegible] pour un nouveau quart d'heure [illegible] en prison de la Gare.

Mais le plus clair résultat de tout cela, c'est que le pays est délivré de cette bande de cambrioleurs et pour longtemps, nous l'espérons.

Un drame de la misère A ARRAS

Le meurtrier se suicide

Hier matin, le quartier de la place des Trois-Marteaux était mis en émoi par un drame qui s'était déroulé pendant la nuit précédente au numéro 2.

Un sieur Aleide Bourgogne, 39 ans, employé d'assurances, né à Ficheux, avait tué son amie Gabrielle Deplanque, 35 ans, ouvrière, avec qui il habitait depuis environ huit ans.

Le dernière journée

Vendredi Mlle Deplanque reçut la visite d'un créancier, qui lui réclame le montant d'un terme. La malheureuse n'avait pas de quoi le payer et le mobilier devait être vendu hier.

Dans la journée, on fit les préparatifs en vue du drame qui allait se dérouler et une dernière fois Mlle Deplanque alla embrasser sa petite fille, âgée de 13 ans, qui habite chez sa grand'mère, rue Rouville.

La soirée se passa sans incidents et le soir, à dix heures, les voisins entendirent les deux ménage Bourgogne se coucher.

Dans la mort

Hier matin, vers six heures, une ouvrière se présente chez sa patronne, la fille Deplanque, pour y prendre son travail et fut étonnée de ne voir personne.

Elle pénétra dans l'appartement et un affreux spectacle s'offrit à ses yeux. Sa patronne ainsi que son ami gisaient à terre dans une mare de sang.

L'ouvrière, affolée, s'enfuit, des voisins intervinrent. Le police prévenue, arriva et, tout de suite, on se rendit compte de la lutte qui s'était déroulée.

La fille Deplanque et Bourgogne avaient tous deux le temps trouvé d'une balle de revolver.

Dans la chambre, on ne découvrit aucun papier qui pût donner quelques renseignements sur les circonstances du drame.

On croit que Bourgogne a d'abord tué sa maîtresse et s'est suicidé ensuite.

Après les constatations légales, les deux cadavres ont été transportés à l'hôpital Saint-Jean, aux fins d'autopsie.

L'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing

(TRAMWAYS MONGY)

Pour donner satisfaction aux demandes adressées à la Société, les trains supplémentaires ci-après désignés seront lieu les lundis et jeudis, à titre d'essai, à partir du 20 courant et jusqu'à nouvel ordre :

Ligne de Lille à Leers / Départ de Leers à 8 h. 47 soir, passage à Hem-pont à 8 h. 57, arrivée à Lille à 9 h. 47.

Départ de Lille à 9 h. 50 soir, passage à Hem-pont à 10 h. 59, arrivée à Leers à 10 h. 53.

Le chemin de fer Doual-Lestrem-Merquin

Jeudi soir, s'est réunie à la gare la Commission interdépartementale chargée d'étudier les moyens de réalisation de la ligne de chemin de fer de Douai à Merquin par Lestrem.

La Commission a ratifié le choix du tracé précédemment adopté et adhéré du projet dans leur session d'août, les conseils généraux du Nord et du Pas-de-Calais.

LILLE

LE DIMANCHE A LILLE

Palais des Beaux-Arts. — Ouvert de 10 à 6 h.

Halle Commerciale. — De dix heures à quatre heures, rue de Lombard.

Musée Industriel. — De dix heures à quatre heures, 2 la Halle aux Sucres.

Musée des gravures (Hôtel de Ville). — De neuf heures à cinq heures.

Musée Wicar. — Rue de Bruxelles de dix heures à cinq heures.

Bains Ilitis. — Ouverture à 6 heures.

Cirque Municipal d'aujourd'hui. — A 10 heures du matin, par le [illegible].

Traversée de Lille à la nage. — Départ à 9 h. en avant du Pont de l'Abbaye de Loos ; arrivée au Pont de la Citadelle vers 9 h. 30.

Fêtes de Moulins-Lille. — A 4 h. 2 l'école supérieure de filles, boulevard des Ecoles, distribution de la Reine des Ouvrières. — Concert de 3 h. à 5 10 jusqu'à l'angle des rues d'Artois et de Douai.

Jeu de Balle. — A 4 h., boulevard des Ecoles.

Amicale Arago et Buffon. — De 4 h. à minuit, au Jardin des Acacias à Saint-Maurice, grande fête champêtre. — Jeux divers, danses. — Concert. — Attractions. — Bal de Famille.

Duesse du Sacré-Cœur. — Attractions diverses.

Moulin-Rouge, bois de la Deûle. — Jardin-Concert, cinéma et cycloïde.

Omnia Palad. — A 2 heures, matinée. A 8 heures à soirée. Nombreuses vues inédites.

Ciné-Salon, 43, rue Nationale. — De 2 h. à 7 heures, et de 8 h. à 11 heures.

Palais d'Eté, — Square Jussieu. 2 4 h. et 8 h. à 11.

Brasserie Universelle. — A 11 heures, 2 4 heures et à 8 h. à 11 du soir, concert.

Qu'avait donc fait ce suspecté dont on demandait l'arrestation sans phrases, un français douteux ?

A QUOI RÊVE UNE BONNE D'ENFANTS

Miss X... s'en revenait du bois, conduisant sans l'enfant dont elle a la garde, le soleil se couchait comme la voûte de feuillage, et les pensées de Miss avaient, sans aéroplane, traversé la Manche... Brusquement, un rêverie fut interrompue par un bruit de pas accélérés, un jeune homme la frôla en courant. — Dame ! le sentier n'est pas large. — Ce contact d'un représentant du beau sexe la fait frémir et sa chasteté s'en émeut. Elle veut crier, ses appels s'arrêtent dans sa gorge haletante ; dans son esprit, elle reconstitue rapidement la scène qui allait se passer et elle tombe presque inanimée entre les bras d'un garde qui revient de la gare avec sa femme, en compagnie d'un policier.

D'un doigt tremblant elle montre le vagabond que le cycliste rejoint rapidement, et ramène sans difficulté près de la pudique Miss. Elle baisse modestement les yeux, en mourant : « Shocking ! » Elle ne peut expliquer ce qui lui est arrivé, le jeune homme encore moins. Chacun rentre chez soi.

SOUS LA DICTÉE D'UNE DOMESTIQUE

Au logis de maître, la langue de la mauvaise se délie, elle raconte avec force détails la scène ignoble dont elle a été victime, prétend-elle, et le maître, entré dicte consistant à son (ou à sa) dactylographe, un crossé-lant réité qu'il conclut comme on a vu plus haut.

LE GENDARME N'EST PAS TOUJOURS BON ENFANT

Le maire, douloureusement surpris, avertit la gendarmerie et un brigadier arrive aussitôt sur les lieux avec un subordonné. A la lecture de la lettre, sans enquête, le brigadier conclut que le pupille, qui satyre est un pupille de l'Assistance Publique — doit être arrêté ; il est impossible qu'il ne soit pas coupable. Le brave maire demande aux gendarmes de contrôler les renseignements qu'il a déjà recueillis, lui-même ; ils acceptent, mais leur opinion est établie si l'enfant, — en réalité, il a dix-neuf ans, mais c'est un « simplet » qui n'a jamais dit un mot déplacé à une femme, l'enfant est emmené, menottes aux mains, à la brigade du chef-lieu de canton, et après une nuit au violon, il est conduit à Lille.

HEUREUSE INTERVENTION DE MM. SAVARY ET NICAUD

Le maître était en la bonne ville Thelsce aussitôt M. le docteur Savary, inspecteur départemental, et M. Nicaud, sous-inspecteur des enfants assistés, qu'en leur envoyant la lettre d'accusation ; ces deux dévoués fonctionnaires se hâtèrent d'aller au Palais de Justice, ils arrivèrent au bureau de M. le substitut du Procureur de la République quand leur pupille parut entre deux deux gardes du corps. Le parquet, qu'interrogeait vide, se retrouve en apercevant ces deux et il les renvoie brièvement de son bureau, d'un accent si sincère qu'ils furent convaincus de l'inanité de l'accusation portée contre lui.

Ils parlèrent au magistrat et de portèrent garants de l'innocence du jeune homme, qui fut remis en liberté provisoire quand il le voulut, lorsqu'il interrogé par un juge d'instruction, en l'absence de son avocat.

LE RETOUR AU PAYS

Escorté cette fois par son maître, un ferme qui l'occupe depuis deux ans, par Mlle Savary et Nicaud et par le maire de la commune, qui étaient allés le chercher, le pupille est rentré au pays.

Les commerçants ont pu constater que le jeune homme n'est pas le satyre dont on a parlé, mais un simple, qui n'a pas commis de mal, mais qui n'a pas commis de bien, et qui n'a pas commis de bien, mais qui n'a pas commis de mal.

IL EST INCAPABLE D'UNE PAREILLE ACTION

Les fonctionnaires de l'A. P. de Bruxelles leur place à vive réputée vérée sur la moralité de leur pupille, quel le dernier est excellent. Pas une seule voix ne s'élève contre lui, bien au contraire, on apprit que c'était lui qui reconduisait chez elles, le soir, les femmes attardées à la ferme et que jamais il ne profita des circonstances pour leur tenir des propos déplacés.

C'est l'opinion générale que nous avons recueillie au cours de notre enquête personnelle et s'il est permis de juger sur le moral, le jeune homme nous a paru trop naïf pour se livrer à de pareils débats.

QUE VA DÉCIDER LA JUSTICE ?

L'enquête judiciaire continue, mais elle ne pourra pas découvrir d'autres témoins que les trois que nous avons cités et dont la déclaration est favorable à l'accusé.

Il reste donc un seul témoin, le plaignant victime, dont le récit est suspect à caution et qui, paraît-il, se refuserait énergiquement à comparaître devant un tribunal.

« Tenez une tentée malice », une ordonnance de non-lieu semble inévitable et elle sera accueillie avec joie par toute la population qui cette aventure a vivement émue.

PIERRE GRAND.

LE SUCRE BEGHIN

se recommande à sa blancheur, à sa [illegible]

La cérébro-spinale au 8e Chasseurs

Le cavalier Belmain, du 4e escadron du 8e chasseurs, atteint de fièvre cérébro-spinale, a été admis, vendredi soir, à l'hôpital militaire.

Arrivé récemment au 8e chasseurs, venant d'une garnison du Midi, le soldat [illegible] a été rapatrié, il y a une dizaine de jours, à l'hôpital militaire pour [illegible]. C'est deux jours après sa sortie qu'on a constaté chez lui les symptômes de la fièvre cérébro-spinale.

De sévères mesures de prophylaxie ont été prises et sont une commandée de chambrée où cité notamment mis en observation. Parmi ceux-ci se trouvent plusieurs réservistes qui, [illegible] sortie, se sont [illegible] le lieu [illegible].

Je ne Tuerai que le Mlle

Une chute de huit mètres

Un jeune plâtonnier, Albert Wallaert, 18 ans, habitant cour du Soleil, 8, rue de [illegible], employé chez M. Decoutel, entrepreneur, [illegible] de Roubaix, a été [illegible] victime d'une très grave [illegible]. Il travaillait vers [illegible] à la [illegible] du [illegible] Wattrelos, [illegible] de l'Espérance, et, quand deux ouvriers qui étaient [illegible] dans le même [illegible], l'appelèrent pour les aider à poser une échelle contre le [illegible].

Tandis que ces derniers [illegible] [illegible] à une hauteur de huit mètres environ, [illegible] Albert Wallaert [illegible] [illegible] [illegible]